

### » PRESSE NATIONALE

*Politique* ↗



#### ALASSANE OUATTARA REÇOIT L'AMBASSADEUR D'ITALIE EN CÔTE D'IVOIRE, CE MATIN

Le Président de la République de Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, s'entretiendra, ce matin du mercredi 29 octobre 2025, à sa résidence de Cocody, avec Arturo Luzzi, ambassadeur d'Italie en Côte d'Ivoire.



#### DRAME DE NAHIO (ISSIA) : LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE DONNE LES PREMIÈRES EXPLICATIONS ET ANNONCE UNE ENQUÊTE

Le procureur de la République près le tribunal de première instance d'Issia, Janvier Olivier Yao, a annoncé qu'à Nahio, dans le département d'Issia, des affrontements ont éclaté le samedi 25 octobre 2025 entre des opposants à la tenue du scrutin présidentiel et des habitants souhaitant voter. Le bilan fait état de trois (03) morts, dix-neuf (19) blessés et d'importants dégâts matériels. Une enquête a été ouverte pour identifier les responsables. Communiqué.



#### APRÈS LES INCIDENTS DE SAÏOUA ET NAHIO : SOLIDARITÉ ET IMPUNITÉ ZÉRO EN COURS

Une rencontre s'est tenue le mardi 28 octobre 2025 à l'hôtel Ivoire, à l'initiative du président du Conseil régional du Haut-Sassandra, Mamadou Touré. Y ont pris part la ministre de la Cohésion sociale, de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté, Belmonde Dogo, ainsi que plusieurs cadres, responsables de mutuelles et représentants politiques d'Issia, de Saïoua et de Nahio. Le doyen Djédjé Mady était présent à la table de séance. Les échanges ont porté sur les récents événements survenus dans les deux localités. Les participants ont exprimé la volonté commune de comprendre les causes des tensions et de coordonner les efforts pour le retour au calme et à la cohésion sociale. Le ministre Mamadou Touré a indiqué que les enquêtes sont en cours dans les localités concernées. Il a précisé que toutes les personnes identifiées comme responsables, quel que soit leur camp, répondront de leurs actes devant la justice.



#### APRÈS LA PROCLAMATION DES RÉSULTATS PROVISOIRES PAR LA CEI : LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL OUVRE LE CONTENTIEUX LIÉ À LA PRÉSIDENTIELLE DE 2025

La présidente du Conseil constitutionnel, Chantal Nanaba Camara, vient d'ouvrir le contentieux électoral lié à la présidentielle du samedi 25 octobre 2025. Dans un communiqué, elle indique que les candidats ont juste 5 jours pour déposer leurs réclamations. « Le lundi 27 octobre 2025, la Commission Électorale Indépendante (CEI) a proclamé les résultats provisoires de l'élection du Président de la République du 25 octobre 2025. Conformément à l'article 60 nouveau du Code électoral, le Conseil constitutionnel informe les candidats qu'ils disposent d'un délai de cinq jours (05) à compter de cette proclamation pour présenter leurs réclamations ou observations en dix (10) exemplaires originaux », indique ledit

communiqué, avant d'ajouter : « À l'expiration du délai de cinq (05) jours, soit le lundi 03 novembre 2025 à 20 heures, plus aucune réclamation ou observation ne sera reçue, et le Conseil constitutionnel entrera en délibération sur les dossiers enregistrés afin de procéder à la proclamation des résultats définitifs de l'élection du Président de la République du 25 octobre 2025 ».

## Economie



### VALORISATION DES MATIÈRES PREMIÈRES : CE QUI EST PRÉVU POUR LA FILIÈRE SUCRIÈRE

Une nouvelle campagne placée sous le signe de la relance avec des ambitions affichées. Le site 2 de la Sucaf-Cl, à Badikaha au Centre-Nord du pays, a prévu une production de 1,17 million de tonnes de cannes à sucre pour 120 000 tonnes de sucre au terme de la campagne 2025-2026. L'annonce a été faite, le lundi 27 octobre 2025 à l'ouverture de la nouvelle campagne sucrière 2025-2026 en présence du ministre d'État, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, Kobenan Kouassi Adjoumani. L'occasion était toute choisie par le ministre d'État d'appeler à une mobilisation collective pour redynamiser la filière sucrière nationale. Saluant la résilience et les efforts d'innovation de l'entreprise Sucaf, qui, dit-il, joue un rôle majeur dans la création d'emplois ruraux et la croissance économique nationale, le ministre d'État a souligné la nécessité pour les acteurs de la filière de renforcer les capacités de production locale, afin d'assurer l'autosuffisance en sucre et de réduire la dépendance vis-à-vis des importations.



### MAN / FILIÈRE MANIOC : LES SEMENCIERS FORMÉS À LA CONDUITE D'UN PARC À BOIS

Durant trois jours, du 1er au 3 octobre 2025, les producteurs semenciers venus des différentes localités du district des Montagnes ont pris part à un atelier de formation sur la conduite d'un parc à bois de manioc. Cette activité, organisée à Man, s'inscrit dans le cadre de la Facilité africaine de production alimentaire d'urgence (AEFPF), une initiative de la Banque Africaine de Développement (BAD) mise en œuvre par la Côte d'Ivoire à travers le Programme de production alimentaire d'urgence (2PAU-Cl/AEFPF-Côte d'Ivoire). Il vise à amortir l'impact des chocs exogènes, notamment ceux liés aux crises internationales, et à renforcer la souveraineté alimentaire de la Côte d'Ivoire en réduisant les importations de produits de base. Le ministère d'État, ministère de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières est chargé de la mise en œuvre du programme, tandis que le Centre national de recherche agronomique (CNRA) en est un partenaire clé.



### INVESTISSEMENTS EN AFRIQUE DE L'OUEST : LA CÔTE D'IVOIRE, 2E DESTINATION LA PLUS SÛRE

La Côte d'Ivoire séduit les investisseurs. C'est ce que révèle le cabinet britannique Henley & Partners, en collaboration avec la plateforme d'analyse AlphaGeo. Dans son tout premier « Indice mondial de risque d'investissement et de résilience » publié ce mois d'octobre 2025, le cabinet a évalué 226 pays à travers 13 indicateurs clés pour proposer une cartographie stratégique des environnements les plus propices à l'investissement dans un monde marqué par l'instabilité. Parmi les révélations majeures de ce classement, la Côte d'Ivoire s'impose comme la 2<sup>e</sup> destination la plus sûre pour investir dans l'espace CEDEAO, juste derrière le Cap-Vert. Elle se classe 14<sup>e</sup> à l'échelle africaine et 163<sup>e</sup> au niveau mondial, confirmant sa montée en puissance en matière de résilience économique et d'attractivité pour les capitaux étrangers.

## Société

### MÉTIERS DU SECTEUR DOMESTIQUE : LES DIX RÉFÉRENTIELS DE FORMATION BIENTÔT HARMONISÉS

L'harmonisation des référentiels de formation pour les métiers du secteur domestique, majordome, cuisinier(ère), agent(e) de nettoyage, aide-soignant(e) à domicile, gouvernant(e), lingère, ménagère, nounou... était au cœur d'une rencontre des acteurs dudit secteur. Une démarche qui contribuera à l'amélioration durable des conditions de travail et de vie des travailleuses et travailleurs domestiques, tout en professionnalisant le secteur. En organisant, les 28 et 29 octobre 2025, au lycée technique d'Abidjan-Cocody, l'atelier d'harmonisation et d'élaboration des dix référentiels du travail domestique en Côte d'Ivoire, il est question, entre autres, de formuler les compétences générales communes à tous les parcours, décrire les compétences particulières, inclure des notions sur les droits des travailleurs domestiques, élaborer une réflexion sur la grille salariale appropriée des travailleurs domestiques formés et sur la reconnaissance des certificats en Afrique de l'Ouest. La directrice générale de l'Apprentissage et de la Formation continue, Rita Kacou Yao, représentait le ministre de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage, Koffi N'Guessan, à cette rencontre.

## ÉDUCATION : BIENTÔT UNE NOUVELLE DIRECTION RÉGIONALE

La Direction régionale de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation (DRENA) de Bondoukou aura de nouveaux locaux. Cette annonce a été faite à l'Agence ivoirienne de presse (AIP) par Ousmane Ba, directeur régional en charge de l'Éducation, le 27 octobre 2025, en marge de la cérémonie de remise de dons de la Première Dame, Dominique Ouattara, aux écoles. Il a affirmé que la question du relogement de la DRENA est l'une de ses priorités. Car, cette direction est logée dans les anciens entrepôts de la Compagnie ivoirienne pour le développement du textile (CIDT). Il se réjouit du fait d'avoir obtenu un terrain de sept hectares offert par le Conseil régional et la Mairie de Bondoukou au Centre d'animation et de formation pédagogique (CAFOP). Une partie de cet espace est réservée à la construction dudit siège.

## ABENGOUROU / PROJET FLAC : LES FEMMES RURALES PARTAGENT LEURS ACQUIS EN MATIÈRE D'ADAPTATION CLIMATIQUE

Les bénéficiaires du projet Financement local d'adaptation aux changements climatiques (FLAC) ont partagé, jeudi 23 octobre 2025, leurs expériences et savoir-faire acquis pour améliorer leurs pratiques agricoles et d'élevage, lors d'un atelier organisé à Abengourou. L'atelier de partage et de diffusion des technologies s'inscrit dans le cadre du programme Sécurité alimentaire et agriculture : une adaptation accélérée (Saga 2), financé par la FAO et Carrefour international. L'ONG Génération femmes du troisième millénaire (GFM3) en est bénéficiaire pour l'année 2025. Les participantes, membres des Association de valorisation pour l'entraide communautaire (Avec), issues des villages et sous-préfectures, ont présenté les technologies et pratiques innovantes apprises dans les domaines de la culture hors-sol, de l'élevage et de la transformation des produits agricoles. L'Agence nationale du développement rural (ANADER), partenaire technique du projet, a présenté les résultats positifs obtenus sur le terrain et assuré la diffusion des technologies apprises. Démarré en octobre 2024, le projet prendra fin en octobre 2025.

## AMÉLIORATION DES SERVICES DE SÉCURITÉ SANITAIRE : LA 3E ÉDITION DU « CONCOURS DES AWARDS DES START-UPS EN E-SANTÉ » LANCÉE

La troisième édition du Concours des Awards des start-ups en e-santé (CASES) a été officiellement lancée, récemment, à Abidjan, sous le signe de l'innovation et de la transformation numérique du secteur de la santé. L'initiative, coprésidée par le ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, et le ministère de la Transition numérique et de la digitalisation, est portée par le Projet de renforcement de la transformation digitale et de la sécurité sanitaire (PRTDS), sous le thème : « Développement des innovations technologiques et des applications numériques pour l'amélioration des services de la sécurité sanitaire ». Le concours s'adresse aux start-ups, jeunes développeurs, étudiants et institutions sanitaires. Deux catégories sont en compétition : Start-ups e-santé, avec des récompenses de 3 000 000 de FCFA, 2 000 000 de FCFA et 1 000 000 de FCFA ; et labels d'implémentation, destinés à distinguer les Institutions ayant contribué à la digitalisation du secteur sanitaire en Afrique.



## PEJEDEC 3 ET C2D 3 : PLUSIEURS PROJETS DE JEUNES FINANÇÉS

Plusieurs projets portés par des jeunes de la région du Gboklè ont bénéficié d'un financement dans le cadre de la troisième phase du Programme emploi jeune et de développement des compétences (PEJEDEC 3) et du Contrat de désendettement et de développement (C2D 3), a annoncé, le mercredi 22 octobre 2025, à Sassandra, la Coordinatrice régionale, Anne Roselyne Beugré. C'était lors d'une cérémonie de présentation du bilan trimestriel des activités couvrant la période de juillet à septembre 2025. A l'en croire, le PEJEDEC 3 à Sassandra visait le financement de 207 projets, dont 156 Activités génératrices de revenus (AGR) et 51 Micro et petites entreprises (MPE). Le montant total accordé s'élève à 79 199 960 FCFA, répartis entre les AGR (42 336 300 FCFA) et les MPE (36 863 660 FCFA).



## BTS / SOUTENANCE DE RAPPORT DE STAGE DE LA SESSION DE DÉCEMBRE 2025 : LES INSCRIPTIONS PRENNENT FIN LE 14 NOVEMBRE

Les inscriptions pour la soutenance des rapports de stage du Brevet de Technicien Supérieur (BTS) pour la session de décembre 2025, ont démarré, le lundi 13 octobre et prendront fin le vendredi 14 novembre 2025. L'information a été donnée par Djama Adam Mory Koné, directeur des Examens et concours du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, dans un communiqué en date du lundi 13 octobre 2025. L'inscription se fait sur la plateforme du ministère : [www.examenbts.net](http://www.examenbts.net) pour valider le paiement à l'aide de la référence de paiement obtenue et remplir sa demande de soutenance, imprimer la fiche d'inscription ainsi que la fiche d'évaluation du stage à déposer chez le maître de stage pour notation. Le dépôt du rapport de stage se fait à la poste et comprend deux exemplaires du rapport de stage, une photocopie de l'attestation d'admissibilité, ainsi qu'une copie de la fiche d'inscription. Il faut retenir que les stages effectués dans les établissements ou cabinets de formation ne sont pas valables.



## SECTEUR ÉDUCATION-FORMATION ET AUTRES : 75 EXPERTS SE PENCHENT SUR LES ÉQUIVALENCES ENTRE LES CERTIFICATIONS DÉLIVRÉES EN CÔTE D'IVOIRE

Un atelier de validation du rapport provisoire du Cadre national de certification (CNC), organisé par le ministère de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage (METFPA), a été ouvert, à Grand-Bassam, le mardi 28 octobre 2025, et se déroulera en 72 heures. « Le Cadre national de certification est un outil qui sera très important parce que nous avons en Côte d'Ivoire plusieurs entités qui délivrent des diplômes, des certificats et des titres. Et il n'y a pas de correspondance entre ces différents diplômes, la reconnaissance des niveaux de formation, la qualité même des formations qui sont dispensées. Le Cadre va venir réglementer tout cela, faire en sorte que nos diplômes soient plus visibles, plus lisibles et que cela permette la mobilité professionnelle parce que les entreprises vont connaître un peu le niveau des certificats qui sont délivrés et pouvoir justement proposer des postes qui correspondent à ces différents diplômes », a d'emblée expliqué Sangaré Moustapha, directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage, N'Guessan Koffi.



## RENTRÉE ACADEMIQUE 2025 : LA PLATEFORME DE PRÉINSCRIPTION DES BACHELIERS RÉOUVERTE

Dans un communiqué de presse reçu le mardi 28 octobre 2025, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé la réouverture de la plateforme de préinscription pour les bacheliers de l'année 2025. Le Professeur Adama Diawara, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a informé les bacheliers que cette réouverture vise à permettre aux retardataires de finaliser leur préinscription. Ainsi, la période d'inscription s'étendra du mardi 28 octobre au mardi 04 novembre 2025. Les bacheliers concernés pourront s'inscrire sur la plateforme ([www.orientation-sup.net](http://www.orientation-sup.net)). « Passé ce délai, les bacheliers non pré-inscrits ne pourront pas procéder à leur orientation. Chers bacheliers, faites vous-même votre préinscription, il y va de votre avenir », a précisé le communiqué. Il est également important de noter que le paiement des frais de préinscription doit se faire en ligne via Trésor Money, exclusivement, en utilisant la syntaxe \*760\*25146#.

## LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES : LA CÔTE D'IVOIRE S'APPRÊTE À VIVRE UN DOUBLE ÉVÈNEMENT

Après la révision des Contributions déterminées au niveau national (CDN 2.0) en 2022, le Gouvernement a entrepris, sous la coordination du ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique (MINEDDTE), un processus inclusif et participatif ayant conduit à l'élaboration des CDN 3.0. Cette nouvelle version renforce l'ambition climatique nationale améliore la transparence du suivi des engagements et s'aligne sur les priorités nationales de développement durable et de transition écologique juste. Après la soumission des CDN 3.0 au Secrétariat de la Convention-Cadre des Nations unies sur les changements climatiques, il était important que ce document soit présenté à l'ensemble des parties prenantes nationales. C'est dans ce contexte que le MINEDDTE organise à l'Auditorium de la Primature, le jeudi 30 octobre 2025, une cérémonie de présentation officielle des CDN 3.0 de la Côte d'Ivoire. Cette cérémonie sera, par ailleurs, l'occasion de clôturer les préparatifs de la participation de la Côte d'Ivoire à la COP 30 sur les changements climatiques qui aura lieu à Belém, au Brésil, du 10 au 21 novembre 2025.

## SUIVI ENVIRONNEMENTAL : LA CÔTE D'IVOIRE RENFORCE SA CRÉDIBILITÉ INTERNATIONALE

Le ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique (MINEDDTE) a organisé un atelier national de remplissage et de validation du questionnaire 2024 sur les statistiques de l'environnement, élaboré conjointement par la Division de Statistique des Nations Unies (UNSD) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). Tenue à Cocody-Angré, le mercredi 15 octobre 2025, cette rencontre technique a rassemblé l'ensemble des institutions productrices de données environnementales en Côte d'Ivoire, autour d'un objectif commun : garantir la fiabilité, la cohérence et la reconnaissance internationale des statistiques nationales sur l'eau et les déchets. Présidée par le Directeur des Études, de la Planification et des Statistiques (DEPS), Bohoussou Koffi Kan Marc, l'ouverture de l'atelier a rappelé l'importance stratégique de cet exercice biennal.

## ÉLÉPHANTS : DEUX MATCHS TESTS AVANT LA CAN 2025

Champions d'Afrique, les Éléphants de Côte d'Ivoire iront défendre leur titre au Maroc, à partir du 21 décembre, à la faveur de la 35e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN). Un rendez-vous très attendu qu'Émerse Faé et ses joueurs entendent bien négocier. Et cela passe forcément par une bonne préparation. C'est en Espagne que Franck Kessié et ses coéquipiers iront en effet peaufiner leur stratégie, avant leur entrée en lice, le 24 décembre, contre le Mozambique. La préparation sera marquée par deux matchs tests contre l'Arabie saoudite et Oman, respectivement les 14 et 18 novembre 2025. Deux matchs contre des équipes asiatiques qui ne sont pas des faire-valoir, comme le pensent certains Ivoiriens. L'Arabie saoudite et Oman sont deux nations émergentes de football asiatique. Deux fédérations qui ne lésinent pas sur les moyens pour faire de leur football des références non seulement dans la zone, mais également dans le monde.

## DRAINAGE DE LA PELOUSE DU STADE ALASSANE OUATTARA : L'ONS DONNE DES PRÉCISIONS

Ousmane Gbané, directeur général de l'Office National des Sports (ONS), a fait le point sur la gestion des infrastructures sportives dont il a la charge, notamment le financement des compétitions internationales en Côte d'Ivoire. C'était lors d'une rencontre avec la presse nationale, le lundi 21 octobre 2025, au siège de la structure, à Treichville. Pour le Dg Gbané, les infrastructures sportives héritées de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2023 sont toujours en très bon état. « Les stades et terrains d'entraînement représentent pour les Ivoiriens un élément de fierté. Ils sont en très bon état et accueillent plusieurs compétitions nationales et internationales », a-t-il affirmé. En ce qui concerne la pluie tombée sur la pelouse du stade Alassane Ouattara d'Ebimpé lors du match Côte d'Ivoire-Kenya, le Dg Gbané, entouré de

ses plus proches collaborateurs, a tenu à rassurer les Ivoiriens en indiquant que le système de drainage du stade a bien fonctionné en dépit de la forte intensité des précipitations.

## » VU SUR LE NET

Politique 



### LÉGISLATIVES 2025 : LA CDC-CI OUVRE UNE PLATEFORME SÉCURISÉE POUR LE PAIEMENT DU CAUTIONNEMENT

La Caisse des Dépôts et Consignations de Côte d'Ivoire (CDC-CI) informe les candidats à l'élection législative prévue le 27 décembre 2025 des modalités pratiques de paiement du cautionnement électoral. Conformément à l'ordonnance n°2020-356 du 8 avril 2020 et aux dispositions de la loi n°2018-574 du 13 juin 2018, le montant du cautionnement est fixé à cent mille (100 000) FCFA et doit être versé auprès de la CDC-CI. Afin de simplifier et sécuriser cette opération, la CDC-CI met à la disposition des candidats, du 31 octobre au 12 novembre 2025 inclus, une plateforme électronique accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 via son site internet : [www.cdc.ci](http://www.cdc.ci). Sur cette plateforme, le candidat ou son mandataire devra renseigner les informations personnelles requises (nom, prénoms, circonscription électorale, contact téléphonique, adresse électronique, etc.), télécharger une pièce d'identité valide (CNI, passeport, permis de conduire, carte CMU ou carte d'électeur) et procéder au paiement du cautionnement.



**Restez connectés à l'actualité du gouvernement**  
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



@gouvci officiel



+225 07 87 36 36 36



Centre d'appel  
du Gouvernement  
**101**



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).  
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : [info@cicg.gouv.ci](mailto:info@cicg.gouv.ci) - Site Web : [www.gouv.ci](http://www.gouv.ci)

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.



UNE CÔTE D'IVOIRE  
**SOLIDAIRES**

Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale